

GESTION DE L'ATTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Trimestre	ÉTÉ	AUTOMNE	HIVER	Hiver 2027 Supervisions sciences infirmières
Début du trimestre	4 mai 2026	31 aout 2026	7 janvier 2027	
Remise de la répartition des tâches d'enseignement des professeures et des personnes visées aux clauses 9.02 et 26.02 ainsi que l'affichage des charges de cours disponibles pour les chargées de cours et superviseures	9 février 2026	13 avril 2026	14 septembre 2026	14 septembre 2026
Transmission de l'affichage aux chargées de cours et superviseures (9.06 et 10.06)	16 février 2026	20 avril 2026	21 septembre 2026	16 octobre 2026
Fin du délai de réception des candidatures (9.07 et 10.07)	2 mars 2026	4 mai 2026	6 octobre 2026	30 octobre 2026
Remise de la liste d'éligibilité des chargées de cours (9.09 et 10.09)	9 mars 2026	11 mai 2026	13 octobre 2026	6 novembre 2026
Dépôt des attributions des charges de cours et des supervisions au DAD	13 mars 2026	15 mai 2026	19 octobre 2026	12 novembre 2026
Recommandations d'attribution des charges de cours et des supervisions (DAD, département, syndicat) (9.11 et 10.11) (rencontres / dates à déterminer ensemble)	16 mars 2026	19 mai 2026	20 octobre 2026	13 novembre 2026
Transmission aux chargées de cours et aux superviseures (9.12 et 10.12)	16 mars 2026	19 mai 2026	20 octobre 2026	13 novembre 2026
Transmission électronique du contrat	5 jours ouvrables suivant l'attribution	5 jours ouvrables suivant l'attribution	5 jours ouvrables suivant l'attribution	5 jours ouvrables suivant le jumelage avec la personne étudiante
Délai maximum pour attribuer les cours à faible effectif	15 avril 2026	15 juin 2026	1 décembre 2026	

Pour les contrats de supervision, la transmission électronique se fait 5 jours ouvrables suivant le jumelage avec la personne étudiante (10.14).